

Vos questions / nos réponses

Cure pour ma petite sœur

Par [L](#) Postée le 02/05/2022 01:09

Ma petite sœur âgée de 16 ans qui a fait une crise de manque la nuit dernière chez mon père va être confinée dans un hôpital psychiatrique pour adulte où elle a déjà subi agression sexuelle et facilité d'accès à la drogue. Mon père l'y amène demain où ils ont rendez-vous avec l'UATA pour demander en urgence une cure de désintoxication mais on leur répond qu'il n'y a pas de place, qu'on ne trouve de place nulle part ailleurs pour elle. Je ne sais comment faire pour lui éviter une nouvelle entrée dans un lieu dit de soins absolument pas adapté et dangereux. Pouvez-vous me prodiguer un conseil, s'il vous plaît ?

Mise en ligne le 03/05/2022

Bonjour,

Nous comprenons une grande inquiétude pour votre jeune sœur et devinons une certaine urgence dans votre message. Vous décrivez un passif vécu par votre sœur dans un lieu non adapté et dangereux pour elle. Ce que vous décrivez est grave et nous comprenons très bien que vous ne souhaitez pas la voir revenir dans un tel contexte.

Il nous paraît important de vous informer de la possibilité de dénoncer tous types de violences subies via le lien ci-dessous « aide aux victimes », sans conditions de délais concernant les faits.

Nous croyons comprendre que votre sœur bénéficie d'une prise en charge thérapeutique avec l'UATA, ce que nous avons des difficultés à saisir ce sont les différentes raisons qui la conduisent d'une part, vers une cure de désintoxication, d'autre part que ce soit dans un contexte de prise en charge psychiatrique pour adulte.

Nous vous joignons également deux autres liens ci-dessous.

"Fil santé jeunes" où vous pourrez, vous ou/et votre sœur évoquer les difficultés liées à votre vie, qu'elles soient sur le plan familial, social, affectif, scolaire, etc.... C'est un service anonyme et gratuit.

Le 119 est un numéro qui pourrait vous permettre d'évoquer vos inquiétudes liées aux décisions prises pour votre sœur. Ce dernier numéro est destiné à répondre aux interrogations et à venir en aide aux proches de personnes susceptibles d'être en danger. Si vous pensez votre sœur en danger, il est important de les contacter afin d'exposer la situation, les professionnels qui vous répondront vous informeront de ce qu'il convient de faire. Vous pouvez également contacter le 119 par chat à partir de leur site.

Votre question ayant été postée dans la nuit de dimanche à lundi, nous pouvons penser que votre sœur a été prise en charge au moment où nous vous répondons. Aussi, il nous semble important de vous informer de la disponibilité de notre service par téléphone de 8h à 2h au 0800 23 13 13 ou par chat de 8h à minuit tous les jours. Les contacts sont anonymes et gratuits.

N'hésitez pas à nous joindre, si vous souhaitez évoquer cette situation que nous entendons préoccupante pour vous. Nous serons sans doute en mesure de vous indiquer d'autres pistes d'orientations possibles.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [1 - 116 006](#)
- [2 - Fil santé jeunes](#)
- [3 - 119](#)